

M. DUPRE
Président de la CSSCT TGV
Axe Sud-Est

Le 28/10/20

Objet : Demande de CSSCT extraordinaire

Face à la situation sanitaire et aux annonces de l'exécutif, de nombreux sujets concernant l'organisation et la santé au travail reste en suspens pour les agents de l'axe TGV SUD EST. C'est pourquoi les membres CSSCT M. BOUALLALI Anasse, BOULADE Stéphane, HUGUET Christophe demandent la tenue d'une CSSCT extraordinaire dans les plus brefs délais. Nous souhaitons un point détaillé à date :

1. Du nombre d'agents de l'axe qui sont positifs à la Covid 19 (détail par établissements et par métier)
2. Du nombre d'agents de l'axe qui sont placés en isolement pour contact à risque avéré (détail par établissement et par métier)
3. Du nombre d'agents de l'axe qui sont maintenus à domicile en tant que personnes fragiles ou vulnérables (détail par établissements)

Nous souhaitons aussi :

4. Le nombre d'agents qui étaient identifiés comme personne vivant avec une personne vulnérable (détail par établissement)
5. Le nombre d'agents qui ont contracté le Covid19 depuis le mois de mars (donc le cumul détaillé par établissement et par métier).
6. Le nombre d'agents qui ont été classés contact à risque négligeable depuis le 01/09/20 et combien parmi ceux-ci ont ensuite été positifs au Covid19.

Nous demandons :

7. Quelle organisation du travail sera mise en place avec le confinement dans chaque établissement (détail par métiers) ?
8. Quelle organisation du travail sera mise en place avec le confinement dans chaque établissement (détail par métiers) ?
9. La mise en place de réunions CSSCT hebdomadaires comme cela était le cas au printemps dernier.
10. La mise en place de réunions RPX hebdomadaires avec la présence des élus CSE/CSSCT/RS locaux comme cela était le cas au printemps dernier.
11. Que les agents vivant avec une personne vulnérable puissent se voir maintenus à domicile s'ils en font la demande.

12. La suspension du contrôle à quai et à bord des trains car cette mission ne permet pas de respecter les préconisations de la Task-Force (respect d'une distance d'au-moins 1 mètre).
13. La suspension des tours de train une fois la présence de voyageurs à bord, et la simple surveillance des Digit comme au printemps dernier, car cette mission ne permet pas de respecter les préconisations de la Task6force (respect d'une distance d'au-moins 1 mètre).
14. La suspension des Accueil-Embarquements car cette mission ne permet pas de respecter les préconisations de la Task-Force (respect d'une distance d'au-moins 1 mètre).
15. L'arrêt de la vente de la R3 basse pour la réserver aux ASCT et ADC en voiture, ou à défaut l'attribution des places de la R3 basse en dernier.
16. L'arrêt de l'accompagnement sur les outils digitaux type LSA/BLS. Cette mission ne permettant pas le respect des règles de distanciation physique et engendre une multiplication des contacts par rapport aux « guichets classiques ».
17. La mise en place de fiches ou stickers de désinfections dans les cabines TGV réservées aux ASCT à émarger à chaque désinfection de la rame. Nous n'avons eu aucun retour suite à la dernière CSSCT alors que vous aviez dit en avoir fait la demande et vous deviez nous faire un retour.
18. Le renforcement de l'équipage en ASCT des TGV circulant entre 21h et 6h pour renforcer la sûreté à bord.
19. Le renforcement des nettoyages cabines et une meilleure traçabilité pour les ADC.
20. La mise en place de solutions de restauration pour le personnel roulant en RHR.
21. La mise en place de mesures renforcées dans les gares entre 21h et 6h pour assurer la sûreté qui risque de se dégrader ces prochaines semaines du fait de la mise en place du couvre-feu.
22. La mise en place de fiches et stickers de désinfections dans la voiture-bar à émarger à chaque désinfection de la voiture bar.
23. La mise en place du Télétravail intégral pour les volontaires dans tous les services où cela est possible afin de ne plus les exposer inutilement au Covid.

Enfin, pour que les représentants du personnel puissent exercer sans restriction leur mandat :

24. nous demandons que la direction remette au plus vite une autorisation permanente de déplacement aux élus CSE et aux RPX.

Dans l'attente de notre convocation pour cette CSSCT extraordinaire, veuillez recevoir nos salutations.

M. BOUALLALI

M. BOULADE

M. HUGUET

Copie à :

L'Inspection du travail, le Docteur Boubert, les autres membres de la CSSCT